

Le vert de contact



LES SOLUTIONS SONT DÉJÀ LÀ !

Le dernier rapport de synthèse du GIEC est sorti au début du mois de mars.

Que dit ce rapport ?

- 1** Les scientifiques confirment que l'activité humaine est bien responsable du réchauffement climatique.
- 2** Les impacts du changement climatique sont déjà visibles et sont plus graves que prévu.
- 3** Le réchauffement climatique est une injustice.
- 4** Au rythme actuel, contenir le réchauffement en dessous de 2 °C sera difficile.
- 5** Chaque fraction de degré compte car le monde n'est pas encore prêt à affronter le réchauffement climatique.
- 6** Le temps presse et une action massive est nécessaire.

Mais après ces constats, le GIEC nous donne une information importante : pour aller de l'avant, les solutions sont déjà là (isolation massive des bâtiments, priorité aux transports en commun et à la mobilité active, utilisation des énergies renouvelables, changement du modèle agricole, etc.). Il reste « juste » à les appliquer nous dit le GIEC !

De plus, le GIEC précise que lutter contre le réchauffement climatique apporte de nombreux bénéfices secondaires puisque les actions visant à l'atténuer ont souvent un impact positif sur la

santé humaine et que les stratégies d'adaptation améliorent la productivité agricole, la santé, le bien-être, et peuvent contribuer à préserver la biodiversité.

À Gesves, dans son action politique, le Groupe Ecolo apporte des solutions tant pour répondre aux soucis quotidiens des Gesvois·e·s que pour mettre en place les solutions globales prônées par le GIEC. Pour Ecolo, les combats « fin du mois » et « fin du monde » ne sont pas à opposer, mais sont bien les deux faces d'une même pièce !

Dans ce numéro du Vert de Contact, vous découvrirez un article sur le concept de « Voie Centrale banalisée » qui va certainement bientôt arriver dans notre commune. Vous pourrez aussi prendre connaissance du projet d'extension de l'école de l'Envol à Mozet et du processus participatif développé par la commune autour de la question de l'éclairage public. Enfin, vous aurez l'occasion de faire la connaissance de la nouvelle conseillère Ecolo au Cpas et de (re)découvrir les paniers des Compagnons du Samson. Bon appétit et bonne lecture...

**L'équipe rédactionnelle
de votre Vert de Contact**

ecolo

**QUAND
ÇA BOUGE**

CITOYENNETÉ

Forces et méandres d'un processus démocratique

En décembre 2021, quelques citoyens convaincus de la nécessité d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit (économie énergétique et financière, respect des biorythmes de la faune, action bénéfique sur la santé des personnes, ...) réussissent à fédérer d'autres citoyens pour déposer une Interpellation au Conseil Communal .

Janvier 2022, le débat politique au Conseil communal aboutit au choix d'assurer un processus participatif pour la mise en œuvre d'une réponse à l'interpellation. Après débat en locale Ecolo, Michèle Visart propose au collège un processus de consultation des citoyens plutôt qu'une consultation citoyenne pour assurer la prise d'avis éclairés de chaque Gesvois de plus de 16 ans :

1 Rencontre entre experts et délégués des nombreuses commissions consultatives en assurant que les expertises proposées soient contradictoires;

2 Création d'outils d'informations objectives et complètes, mises à disposition d'un maximum de citoyens via un large panel de communication;

3 Mise en œuvre d'une enquête permettant à chaque citoyen de plus de 16 ans de donner son avis;

4 Seconde rencontre des délégués des commissions pour construire des propositions concrètes à soumettre pour approbation au Conseil communal avec une obligation pour les participants de prendre en compte les avis remontés des citoyens à travers l'enquête. À l'issue de cette rencontre plusieurs propositions ont été formulées :

o Couper l'éclairage public l'été, complètement, et l'hiver, de

minuit à 5h

o Réaliser une enquête à l'issue de la période de «test» du 01/12/2022 au 31/03/2023;

o Réaliser un inventaire des points lumineux qui doivent être maintenus (écoles, pharmacies, hyper centre...) ou supprimés;

o Remplacer l'éclairage public, supprimer une partie des points lumineux, diminuer la hauteur des poteaux, orienter l'éclairage public vers le bas, diminuer l'intensité et prévoir une couleur de lumière <3000K° (2000 K° en zone Natura);

o Remplacer les ampoules par du LED intelligent et supprimer un poteau sur deux ou trois;

o Interdire l'utilisation des tubes LED actuellement installés par ORES.

Entretemps, pour des raisons économiques, le Collège a approuvé la proposition d'ORES (gestionnaire de l'éclairage public) d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.

Il était alors important d'assurer que le processus citoyen avait encore toute sa légitimité et, plus important encore, d'en convaincre l'administration, les citoyens et les responsables politiques. La décision prise n'avait qu'un argument économique alors que l'interpellation citoyenne

abordait de manière plus fondamentale la pérennité et l'équilibre du Vivant : respect des biorythmes de la faune et de la flore, la santé des personnes, prises de conscience individuelles ...

Février 2023, ORES a proposé à l'ensemble des communes de pérenniser l'extinction de l'éclairage public.

Mars 2023, le Collège enregistre très peu de réactions négatives des citoyens (principalement liées à la sécurité des déplacements lors des activités festives ou autres des WE). Il propose donc au Conseil communal de poursuivre l'extinction. Toutefois, il a été proposé de maintenir l'éclairage les nuits de vendredi et de samedi ainsi que les jours fériés.

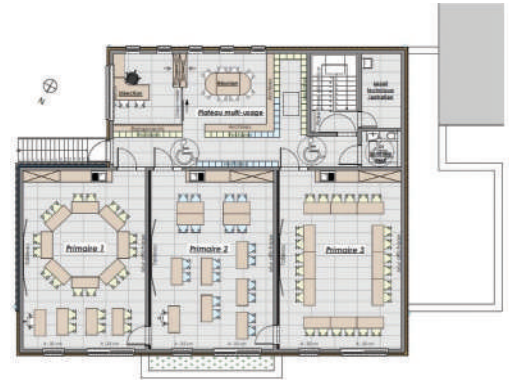
Par ailleurs, l'administration et le Collège communal approfondissent les réflexions du groupe de travail citoyen en vue de réaliser un inventaire des points lumineux à maintenir ou à supprimer définitivement, ainsi que la technologie la plus efficiente à mettre en œuvre au regard des arguments liés au respect du Vivant.

Lorsque ces recherches auront abouti, une nouvelle consultation des citoyens sera réalisée avant de finaliser, via le Conseil communal, les décisions à prendre sur notre territoire concernant l'éclairage public.

ENSEIGNEMENT - CPAS - MOBILITÉ

Nouvelle implantation scolaire à Mozet, un premier coup de pelle en 2023 ?

L'appel à projet était exigeant : respect des normes physiques et financières imposées dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux, le projet éducatif et pédagogique, les intentions environnementales et la motion climatique votés par le Conseil Communal. Il a dû être relancé plusieurs fois avant de pouvoir attribuer le marché. Le projet conception-réalisation a été attribué au bureau d'architecture NOVE et à la société de construction SETIP . Nous n'attendons que la signature officielle du ministre pour lancer le premier coup de pelle.



Une centaine d'enfants, pour 5 classes, vont déménager de l'école de l'Envol à Faulx-Les Tombes vers la nouvelle implantation à Mozet. Ils pourront y vivre leur scolarité de la classe d'accueil à la sixième primaire dans des locaux multi-modulaires, ouverts sur l'extérieur, lumineux et fonctionnels.

Les nouvelles infrastructures permettront également :

- L'accessibilité à des toilettes PMR pour les citoyens qui loueront les salles communales;
- L'accessibilité aux toilettes pour les jeunes et les citoyens qui gèrent le jardin partagé;
- L'installation d'un « réseau de chaleur » à partir de bois local.

Enfin, la gestion des eaux, des déchets et de l'énergie sont au cœur du projet tant pendant la construction que dans la sensibilisation des futurs usagers.

Grâce à une fiche du PCDR, les salles communales seront rénovées. Elles seront in fine occupées pendant la journée par les élèves des écoles et les soirées / weekend par les citoyens pour leurs activités culturelles, sportives ou festives.



Héléne Laigneaux, la nouvelle conseillère ECOLO au CPAS

Sociologue de formation, maman de deux enfants et passionnée par les questions liées à l'écologie,

Héléne accorde depuis toujours un intérêt particulier aux sujets touchant à la justice sociale, ayant le souci que chacun.e puisse vivre dans des conditions respectant la dignité humaine. Outre un engagement fort dans diverses activités d'écologie pratique et sensible, elle a à cœur de s'investir dans la construction d'une vie locale inclusive et solidaire.

Habitant à Faulx-Les tombes depuis bientôt deux ans, c'est donc tout naturellement et avec enthousiasme et curiosité qu'elle a répondu à l'appel pour reprendre le flambeau en tant que conseillère au CPAS, aux côtés d'Arnaud Deflorenne.

Connaissez-vous les Chaussées à Voie Centrale (CVC) ?



Récemment intégrée au Code de la route, la CVC est composée d'une voie centrale destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes actifs.

Des lignes blanches discontinues délimitent les bords fictifs de la CVC. Les bandes latérales (généralement ocres) ne font pas partie de la chaussée.



L'obligation de tenir sa droite est considérée par rapport à la ligne discontinue située du côté droit. Les véhicules à moteur doivent circuler au centre de la route. Il ne peuvent emprunter les bandes latérales que

lors de croisements et dépassements, et sans mettre en danger les piétons et les cyclistes qui s'y trouvent.

ALIMENTATION

Des légumes et des fruits toute l'année : les Compagnons du Samson

LES COMPAGNONS
DU SAMSON
Maraîchage Bio



Les compagnons du Samson, le service de réinsertion sociale par le maraîchage du CPAS de Gesves proposent de vous abonner à leurs paniers selon le principe d'un GASAP (Groupement d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne).

L'idée est simple : vous vous engagez dans une dynamique citoyenne et gourmande en vous inscrivant aux paniers tout au long de l'année. Les légumes sont produits localement à Gesves et sont certifiés bio. Trois tailles de paniers existent : 10€, 15€ et 20€ par semaine !

Pour tout renseignement : <https://www.lescompagnonsdusamson.com>



La locale ECOLO de Gesves vous invite à son petit déjeuner bio, local et équitable !

Quand ?

Le dimanche
21 mai 2023
de 8h30 à 11 h30

Où ?

Centre Récréatif
de Mozet
rue des deux Chênes, 11
5340 Mozet

En pratique

3€ par personne,
2€ par enfant (-10 ans)

Réservation souhaitée
(mais pas obligatoire)
auprès d'Arnaud Deflorenne
0497/46.08.50
ou info@ecolo.gesves.be

Rejoignez-nous
en famille, nous
proposons un
«espace enfants».

GESVES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE